

ASD (Association pour l'action sociale et le développement)
M. KOTTO EPEE GILLES HERVE
Président du Comité Exécutif
Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
(CNUCED)
Accra, Ghana 24 April 2008

DEBAT GENERAL:

L'aide pour le commerce est une composante essentielle de tout programme visant à intégrer les pays en développement dans le système commercial multilatéral.

Pour pouvoir tirer partie des nouvelles possibilités qui résulteront de la conclusion d'un accord dans le cadre du cycle de Doha, ces pays auront besoin d'une aide pour renforcer leurs capacités commerciales.

L'aide pour le commerce permettra d'améliorer ainsi les perspectives de croissance, tout en contribuant à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

En mettant l'accent sur les politiques, les institutions et les infrastructures dont les pays en développement ont besoin de tirer des ouvertures des échanges, d'une répartition plus équitable des avantages globaux du commerce entre les pays en développement et de la mondialisation.

Le potentiel commercial de beaucoup de pays pauvres, telle que la mauvaise qualité des infrastructures, l'absence d'une technologie moderne et l'insuffisance du financement ne favorise pas l'ouverture plus élargie des échanges commerciaux et la croissance de la productivité. Cette initiative s'efforce donc d'aider les pays à faible revenu, à récolter les bénéfices de l'élargissement des échanges en se lançant sur les marchés mondiaux.

Le commerce des pays les moins avancés a progressé d'environ 35%, grâce à la hausse des prix du pétrole et des autres produits primaires. Les pays en développement dans leur ensemble ont vu leurs parts du commerce mondial de marchandises atteindre des niveaux record. Les variations des prix se sont répercutées sur les taux de croissance nominaux du commerce des marchandises de pays et régions entières.

Le prix moyen annuel des combustibles et des métaux a fortement augmenté, ce qui a entraîné une augmentation des recettes des pays exportateurs de ces produits.

La conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) doit participer dans le renforcement des capacités et de l'assistance techniques pour les pays en développement et les pays les moins avancés.

La CNUCED est un partenaire majeur de cadre intégré renforcé pour l'assistance technique. L'engagement de la société civile dans ce processus de restructuration du commerce et le développement est très important, il faudra donc donner à la société civile la possibilité de dialoguer avec les fonctionnaires gouvernementaux, des universitaires, des médias et autres représentants de la société civile.

Les activités de formation et d'assistance technique de la CNUCED doivent mobiliser de nombreux spécialistes dans le domaine du commerce et le développement. Ces spécialistes devront être dotés des compétences et des outils nécessaires pour le développement.

La CNUCED devrait mettre en place des formations et maintenir aux niveaux national et régional, des cours, séminaires et atelier qui doivent être organisé dans tout le monde entier.

La conjoncture socio économique de certains gouvernements des pays en développement ne favorise pas la croissance économique et l'augmentation de la productivité intérieure. Ils devront donc s'appliquer activement en élaborant un plan d'action pour favoriser une forte augmentation des investissements publics, de la mobilisation de ressources intérieures, de la création de capacité et de l'aide publique au développement. Cela aura un impact aux seins de la société et ouvrira un ensemble de stratégie de renforcement de la conduite des affaires publiques, de la promotion des droits de l'homme, de la participation de la société civile et de la promotion du secteur privé.

Les pays en développement n'ont pas la possibilité de rivaliser à armes égales sur les marchés mondiaux car les pays développés utilisent une multitude de droits de douane, de quotas et de subventions pour restreindre l'accès à leurs propres marchés et protège leurs propres producteurs. D'où il existe des contraintes au niveau de l'offre, qui se manifestent par une aptitude insuffisante à diversifier les exportations, une vulnérabilité face aux fluctuations de prix et une détérioration progressive des termes de l'échange.

Nous devons donc :

- créer une commission qui permettra d'élaborer les mécanismes de gestion publique transparente et décentralisée.
 - Permettre aux organismes de la société civile de mieux participer à la fourniture des services en leur donnant plus de moyens nécessaires pour la suivie de l'évaluation.
 - Elaborer une stratégie de lutte contre la corruption en créant une commission de contrôle des marchés publics et d'investissement.
 - Favoriser l'ouverture des frontières sud – sud pour élargir et faciliter les échanges commerciaux.
 - Réduire les taxes douanières sur l'importation et l'exportation des marchandises en fixant un taux selon le fonctionnement économique de chaque pays.
 - Faire un calendrier et un bilan périodique de contrôle qui permettra d'avoir tous les détails des investissements et projets réalisés et avoir un budget pour le moyen terme.
-

Le gouvernement camerounais a créé une commission de lutte contre la corruption, a engagé un processus de décentralisation dans le secteur public et para public en privatisant certaines sociétés de l'Etat aux investisseurs étrangers, a favorisé l'élargissement de la communication, l'information et la technologie. L'aide au développement nous a permis de réorganiser notre réseau routier dans plusieurs villes et régions et favorise ainsi le déplacement des populations et des marchandises.